



CONSTRUISONS
ENSEMBLE
L'AVENIR DES
OUTRE-MER



RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX MENÉS AU SEIN DU CT 6
ENTRE OCTOBRE 2017 ET MARS 2018

Garantir à tous les ultramarins

Le droit fondamental à la sécurité

SYNTHÈSE DES TRAVAUX MENÉS
AU SEIN DU COMITÉ TECHNIQUE



> Comité technique 6 :

Garantir à tous les ultramarins le droit fondamental à la sécurité

Synthèse des réflexions menées

Concernant un domaine avant tout régalien de l'Etat, la réflexion de l'atelier a porté naturellement sur la prévention, en laissant libre cours au débat des associations œuvrant dans ce champ. En outre, diverses problématiques visant à améliorer la sécurité publique en Guyane font d'ores-et-déjà l'objet de multiples réflexions internes aux services de l'Etat : mise en œuvre des dispositions du plan d'urgence et des accords de Guyane ; concertation autour de la police de sécurité au quotidien – durant laquelle certains des acteurs des assises ont une nouvelle fois été conviés à s'exprimer ; refonte de la politique de lutte contre l'orpaillage illégal ; propositions de modifications de textes pour l'adaptation du droit aux spécificités du territoire – ces deux dernières démarches faisant suite à la venue du Président de la république et ses instructions précises.

Dès lors, la réflexion des acteurs de la prévention n'en était que plus intéressante, car de nature à explorer un domaine complémentaire de la refonte de la politique de sécurité entamée par l'Etat.

Certes, le premier constat, attendu, est l'immensité des besoins, tant manquent les structures, les encadrants, les projets pour subvenir aux besoins d'une population dont plus de la moitié a moins de 20 ans. Même les politiques essentielles sont en souffrance, dépassées par les enjeux, ne parvenant pas à offrir un service pourtant de base (aide sociale à l'enfance).

Le premier chantier est donc celui d'une remise à flot des moyens classiques, notamment l'emploi de travailleurs sociaux, pour satisfaire la demande émanant de toutes les structures.

L'autre besoin clairement identifié est l'absence de structures dans de nombreux champs de la prévention, la faiblesse du tissu associatif guyanais dans un domaine traditionnellement peu porteur (face au tout répressif notamment) ne permettant pas d'assurer une couverture égale à la fois géographique et sectorielle.

S'en déduit une impression, relevée par l'ensemble des participants, de saupoudrage, des actions, des moyens, des secteurs, et un sentiment corrélé de défaut d'harmonisation, de coordination entre actions, acteurs et secteurs.

Les fiches qui sont transmises ici répondent, partiellement, à ces besoins. Elles mettent en évidence ce manque de structures et d'armement de l'existant, tout en réfléchissant à la possibilité d'harmoniser les actions : projet d'action de prise en charge globale de la problématique des mules, d'un centre- ressource sécurité routière, ou d'implication des citoyens sur la lutte contre l'orpaillage illégal.

D'autres fiches, bien que portant sur des schémas internes aux services de l'Etat (transfèrements pénitentiaires, lutte contre l'orpaillage), sont transmises sur insistance des membres du comité, qui démontrent ainsi leur volonté d'être acteurs dans tous les domaines.

Participants aux ateliers et structures représentées :

- Groupe SOS (association gérant plusieurs centre de prise en charge pour mineurs)
- Centre hospitalier de Cayenne
- AKATIJ (association œuvrant dans le champ de la prévention de la délinquance)
- Frères de la Crik (association impliquée dans la prévention sur un quartier sensible de Cayenne)
- Arbre Fromager (association de prévention spécialisée dans la lutte contre les addictions)
- Chambre de commerce et d'industrie
- Collectivité territoriale de Guyane
- Union française des œuvres laïques d'éducation physique
- Fédération des opérateurs miniers de Guyane
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation
- Parc amazonien de Guyane
- Représentant des peuples autochtones

FICHES PROJETS ANALYSÉES PAR LE COMITÉ



> Comité technique 6 : Garantir à tous les ultramarins le droit fondamental à la sécurité

Sous-thème : sécurité routière

Projet : AGIR pour la sécurité routière

Porteur de projet : UFOLEP

Statut : association

L'UFOLEP est une association spécialisée dans l'éducation populaire et l'accès au sport pour tous

Contact : Willy CHARLES-NICOLAS, président

Mail : crufolepguyane@gmail.com

Téléphone 0694.91.12.34

Description du projet :

CONTEXTE

La Guyane est confrontée à une accidentologie élevée, une des plus forte outre-mer, voire sur le plan national lorsqu'on rapporte au nombre d'habitants. Les actions de prévention sont éparpillées entre de petits porteurs de projets (associations sportives, etc.) et ne touchent pas l'ensemble de la population. Enfin, le manque de structures est criant.

NB : le projet sera mentionné dans le futur plan départemental d'action de sécurité routière

OBJECTIFS DU PROJET

Construire une « maison de la sécurité routière » permettant de rassembler, en un lieu unique, des actions de prévention et de sensibilisation ; un espace d'apprentissage et d'examen ; un centre ressource.

ACTIONS PROPOSÉES

définir le projet et organiser sa réalisation

Freins à lever :

- Financements

- Partenariats clés à nouer

Financement :

Coût de construction estimé à 5 M€ (bâtiment + réaménagement de la piste d'éducation routière existante) ; fonctionnement à définir (fluides, gardiennage, ...).

Échéancier :

Etudes 2018 ; marchés et première pierre 2019 ; inauguration 2021 ?

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

UFOLEP

Coordination de sécurité routière de la préfecture

Partenaires à mobiliser

DEAL

> Comité technique 6 : Garantir à tous les ultramarins le droit
fondamental à la sécurité

Projet : Pôle de rattachement des extractions judiciaires

Porteur de projet : conseil économique, social et environnemental de la Guyane

Statut : collectivité locale (collectivité territoriale de Guyane)

Contact : M. Willy CHARLES-NICOLAS

Mail :

Téléphone 0694 91 12 34

Description du projet :

CONTEXTE

Par décision interministérielle du 30 septembre 2010, la mission extraction judiciaire (MEJ) a été transférée du ministère de l'Intérieur vers le ministère de la Justice. Cependant, les effectifs dédiés de l'administration pénitentiaire n'ont pas été affectés localement, et cette mission relève toujours des forces de sécurité intérieure (gendarmerie mobile) et grève de fait la présence de voie publique.

Freins à lever :

- Financements

OBJECTIFS DU PROJET

La création d'un pôle « PREJ », sur le modèle de ce qui est engagé depuis 2012 en métropole, reste une valorisation pour les personnels pénitentiaires mais aussi une démarche qui portera l'amélioration des relations et de l'organisation de la sécurité sur tout le territoire de notre région.

ACTIONS PROPOSÉES

Création de cette force spécifique et affectation des personnels dédiés par le ministère de la justice (15 à 20 ETP).

Financement : 1,2 M€ de fonctionnement annuels environ

Échéancier : Création de l'unité et affectation des personnels

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

Ministère de la Justice / administration pénitentiaire

Partenaires à mobiliser

Procureur de la République et président du tribunal

> Comité technique 6 : Garantir à tous les ultramarins le droit fondamental à la sécurité

Sous-thème : prévention de la délinquance

Projet : Clubs et Equipes de Prévention Spécialisée à Macouria

Porteur de projet : AKATIJ (An Nou Kombat Ensanm Tout Inégalité Di jodla)

Statut : Association

AKATIJ est une association d'ampleur comptant de nombreux salariés dans les domaines psycho-social et de l'insertion. Titulaire de nombreux conventionnements avec l'Etat et les collectivités locales, l'AKATIJ a une vocation départementale.

Contact : Estelle JEANNOT 0694 41 02 53

Mail : contact@akatij.fr

Téléphone 0594 32 33 13

Description du projet :

CONTEXTE

La prévention de la délinquance en Guyane souffre de l'inadéquation constante entre des besoins immenses en prévention de la délinquance, dans un territoire à forte criminalité et où un habitant sur deux est âgé de moins de 25 ans, et la faiblesse du tissu associatif local et des actions proposées.

OBJECTIFS DU PROJET

La prévention spécialisée a pour mission de prévenir et réduire les phénomènes de marginalisation et de décrochage social des jeunes d'un territoire prescrit et de renforcer les capacités éducatives de l'environnement familial de ces jeunes. Elle imagine des actions là où tous les dispositifs ont échoués.

Ainsi, nous proposons la mise en place d'une équipe de 6 salariés composés de 3 éducateurs spécialisés et de 3 moniteurs adjoints d'animation qui interviennent sur les secteurs prioritaires identifiés encadré par un chef de service qualifié. Le travail de rue est une pratique centrale. Il s'agit d'aller vers les jeunes, dans les lieux qu'ils fréquentent afin d'entrer en lien et établir une relation de confiance.

ACTIONS PROPOSÉES

- Le soutien aux jeunes en difficulté dans leur parcours scolaire, aux jeunes en rupture ou en voie de rupture avec l'école,
- Le soutien aux parents en difficulté dans la prise en charge éducative de leur(s) enfant(s),
- L'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : emploi, accès à l'autonomie, logement
- La prévention des conduites à risque, qu'il s'agisse plus particulièrement des conduites addictives ou, plus globalement, de toutes les conduites de « mise en danger ».

Freins à lever :

- Financements : salaires ; transport, local

- Partenariats clés à nouer

- Autres : Formation des intervenants

- Le soutien aux initiatives visant à renforcer le lien social et à prévenir l'isolement.

Financement : 450 000 euros

Échéancier : 2018 : montage du projet et recrutements
2019 : démarrage

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

État

Partenaires à mobiliser

Collectivités territoriales

Partenaires associatifs

> Comité technique 6 : Garantir à tous les ultramarins le droit fondamental à la sécurité

Sous-thème : prévention de la délinquance

Projet : Clubs et Equipes de Prévention Spécialisée à Saint-Laurent du Maroni

Porteur de projet : AKATIJ (An Nou Kombat Ensanm Tout Inégalité Di jodla)

Statut : Association

AKATIJ est une association d'ampleur comptant de nombreux salariés dans les domaines psycho-social et de l'insertion. Titulaire de nombreux conventionnements avec l'Etat et les collectivités locales, l'AKATIJ a une vocation départementale.

Contact : Estelle JEANNOT 0694 41 02 53

Mail : contact@akatij.fr

Téléphone 0594 32 33 13

Description du projet :

CONTEXTE

La prévention de la délinquance en Guyane souffre de l'inadéquation constante entre des besoins immenses en prévention de la délinquance, dans un territoire à forte criminalité et où un habitant sur deux est âgé de moins de 25 ans, et la faiblesse du tissu associatif local et des actions proposées.

OBJECTIFS DU PROJET

La prévention spécialisée a pour mission de prévenir et réduire les phénomènes de marginalisation et de décrochage social des jeunes d'un territoire prescrit et de renforcer les capacités éducatives de l'environnement familial de ces jeunes. Elle imagine des actions là où tous les dispositifs ont échoués.

Ainsi, nous proposons la mise en place d'une équipe de 6 salariés composés de 3 éducateurs spécialisés et de 3 moniteurs adjoints d'animation qui interviennent sur les secteurs prioritaires identifiés encadré par un chef de service qualifié. Le travail de rue est une pratique centrale. Il s'agit d'aller vers les jeunes, dans les lieux qu'ils fréquentent afin d'entrer en lien et établir une relation de confiance.

ACTIONS PROPOSÉES

- Le soutien aux jeunes en difficulté dans leur parcours scolaire, aux jeunes en rupture ou en voie de rupture avec l'école,
- Le soutien aux parents en difficulté dans la prise en charge éducative de leur(s)enfant(s),
- L'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : emploi, accès à l'autonomie, logement
- La prévention des conduites à risque, qu'il s'agisse plus particulièrement des conduites addictives ou, plus globalement, de toutes les conduites de « mise en danger ».
- Le soutien aux initiatives visant à renforcer le lien social et à prévenir l'isolement.

Freins à lever :

- Financements : salaires ; transport, local
- Partenariats clés à nouer
- Autres : Formation des intervenants

Financement : 450 000 euros
Échéancier : 2018 : montage du projet et recrutements
2019 : démarrage

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés	Etat
Partenaires à mobiliser	Collectivités territoriales Partenaires associatifs

> Comité technique 6 : Garantir à tous les ultramarins le droit
fondamental à la sécurité

Sous-thème : prévention de la délinquance

Projet : Clubs et Equipes de Prévention Spécialisée à Cayenne

Porteur de projet : AKATIJ (An Nou Kombat Ensanm Tout Inégalité Di jodla)

Statut : Association

AKATIJ est une association d'ampleur comptant de nombreux salariés dans les domaines psycho-social et de l'insertion. Titulaire de nombreux conventionnements avec l'Etat et les collectivités locales, l'AKATIJ a une vocation départementale.

Contact : Estelle JEANNOT 0694 41 02 53

Mail : contact@akatij.fr

Téléphone 0594 32 33 13

Description du projet :

CONTEXTE

La prévention de la délinquance en Guyane souffre de l'inadéquation constante entre des besoins immenses en prévention de la délinquance, dans un territoire à forte criminalité et où un habitant sur deux est âgé de moins de 25 ans, et la faiblesse du tissu associatif local et des actions proposées.

OBJECTIFS DU PROJET

La prévention spécialisée a pour mission de prévenir et réduire les phénomènes de marginalisation et de décrochage social des jeunes d'un territoire prescrit et de renforcer les capacités éducatives de l'environnement familial de ces jeunes. Elle imagine des actions là où tous les dispositifs ont échoués.

Ainsi, nous proposons la mise en place d'une équipe de 6 salariés composés de 3 éducateurs spécialisés et de 3 moniteurs adjoints d'animation qui interviennent sur les secteurs prioritaires identifiés encadré par un chef de service qualifié. Le travail de rue est une pratique centrale. Il s'agit d'aller vers les jeunes, dans les lieux qu'ils fréquentent afin d'entrer en lien et établir une relation de confiance.

ACTIONS PROPOSÉES

- Le soutien aux jeunes en difficulté dans leur parcours scolaire, aux jeunes en rupture ou en voie de rupture avec l'école,
- Le soutien aux parents en difficulté dans la prise en charge éducative de leur(s)enfant(s),
- L'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : emploi, accès à l'autonomie, logement
- La prévention des conduites à risque, qu'il s'agisse plus particulièrement des conduites addictives ou, plus globalement, de toutes les conduites de « mise en danger ».

Freins à lever :

Financements : salaires ;
transport, local

- Partenariats clés à nouer

- Autres : Formation des
intervenants

- Le soutien aux initiatives visant à renforcer le lien social et à prévenir l'isolement.

Financement : 450 000 euros

Échéancier : 2018 : montage du projet et recrutements
2019 : démarrage

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

État

Partenaires à mobiliser

Collectivités territoriales
Partenaires associatifs

> Comité technique 6 : Garantir à tous les ultramarins le droit fondamental à la sécurité

Sous-thème : prévention de la délinquance

Projet : Pérenniser et étendre le projet « plate-forme d'encadrement de l'exclusion scolaire »

Porteur de projet : groupe SOS Jeunesse

Statut : associatif

Le Groupe SOS est d'envergure nationale et son antenne guyanaise est prestataire de l'Etat sur la prise en charge des mineurs délinquants (gestion des CER).

Contact : Erwan GOURMELEN, directeur

Mail : Erwan.gourmelen@groupe-sos.org

Téléphone 0694 22 15 13

Description du projet :

CONTEXTE

La Guyane est confrontée à un phénomène important de décrochage scolaire, du notamment aux conditions d'apprentissage de populations parfois allophones à la démotivation rapide. S'ajoutent à cela les difficultés de foyers très précaires générant des jeunes en déshérence et pertes de repères.

OBJECTIFS DU PROJET

Le but est d'imaginer une prise en charge « englobante » et personnalisée du jeune, destinée à éviter qu'il tombe dans le décrochage et la délinquance.

ACTIONS PROPOSÉES

Encadrement par des éducateurs de jeunes faisant l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive d'un collège.
Prévention de l'exclusion avec les élèves les plus problématiques.
Remobilisation / actions en lien avec les causes de l'exclusion.
Organisation d'activités et d'un suivi individualisé en lien avec la problématique du jeune.

Freins à lever :

- Financements
- Partenariats clés à nouer : PJJ, Rectorat

Financement : Embauche de 3 éducateurs pour 3 collèges + frais de fonctionnement :
200 000 euros / an.

Échéancier : Recrutements courant 2018
Mise en œuvre expérimentale rentrée 2018
Montée en puissance rentrée 2019

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés Rectorat, préfecture, PJJ

Partenaires à mobiliser CTG

> Comité technique 6 : Garantir à tous les ultramarins le droit fondamental à la sécurité

Sous-thème : prévention de la délinquance et de la récidive

Projet : Un chez soi d'abord

Porteur de projet : AKATIJ (Annou Kombat Ansamn Tout' Inégalités Jod'la)

Statut : associatif

AKATIJ est une association d'ampleur comptant de nombreux salariés dans les domaines psycho-social et de l'insertion. Titulaire de nombreux conventionnements avec l'Etat et les collectivités locales, l'AKATIJ a une vocation départementale.

Contact : Estelle JEANNOT 0694 41 02 53

Mail : contact@akatij.fr

Téléphone 0594 32 33 13

Description du projet :

CONTEXTE

Être privé de son domicile est souvent la première étape vers la déchéance inéluctable. Des expérimentations menées en métropole ont démontré tout l'intérêt qu'il y a à retarder ou amortir la perte de son toit.

OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs :

- Favoriser la mise en place de parcours de soin et/ou d'insertion pour un public sans domicile stable ou éloigné des structures d'accueils
- Réduire les risques associés à la consommation de produits psycho-actifs, aux troubles mentaux ou somatiques et à l'exclusion sociale : errance, insalubrité dégradation de l'état de santé général

ACTIONS PROPOSÉES

Proposer un hébergement d'appui pour la mise en place de projet de soin en addictologie, en santé mentale, troubles somatiques, et/ou d'insertion sociale, avec à moyen terme possibilité de maintien dans le logement.

Freins à lever :

- Financements
- Partenariats clés à nouer

Financement : 250 000 euros

Échéancier : (À préciser en fonction du budget)

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

Partenaires à mobiliser

ARS-MILDCA-FIPD-CGET-COMMUNES

> Comité technique 6 : Garantir à tous les ultramarins le droit fondamental à la sécurité

Sous-thème : lutte contre le trafic de stupéfiants

Projet : Tout bascule lorsqu'on fait la mule

Porteur de projet : à déterminer : GIP ?

Statut : GIP ?

Nombreux sont les acteurs engagés dans le prévention du phénomène des mules. Un regroupement via un GIP serait une solution pour traiter de l'ensemble des aspects de ce problème

Contact : Dr Karim HAMICHE, chef de service de Médecine Légale, Centre Hospitalier de Cayenne

Mail : karim.hamiche@ch-cayenne.fr

Téléphone 05.94.39.48.66

Description du projet :

CONTEXTE

En quelques années, la Guyane est devenue la plaque tournante du trafic international de la cocaïne.

Ce département d'outre-mer devient une source de plus en plus importante de la cocaïne consommée en métropole.

L'essentiel des mules arrêtées en Guyane, résident le long du fleuve Maroni à la frontière avec le Suriname et issus de milieux défavorisés.

La quasi-totalité de la cocaïne entrant en Guyane provient du Suriname.

En 2015, les douanes ont saisi 372 kilos de cocaïne, contre 100 kg en 2014, soit une augmentation de trois fois et demi.

OBJECTIFS DU PROJET

Il est bon que l'autorité cherche à trouver de nouvelles solutions à ce fléau certes ancien mais qui prend une ampleur depuis quelques années et notamment de sensibiliser la jeunesse guyanaise.

D'où l'intérêt de réunir toutes les forces vives des parties prenantes, afin de trouver des modalités d'informations innovantes quant aux risques encourus tant sur le plan sanitaire que pénal.

ACTIONS PROPOSÉES

- campagne d'information et de prévention au sein de tous les établissements scolaires et du monde associatif en faisant intervenir des acteurs des différentes structures impliquées (médecins, avocats, douaniers, magistrats, associations, ...), afin de les sensibiliser sur le sujet.

- renforcement des effectifs douaniers, forces de l'ordre

- obtention du budget nécessaire

- réflexion sur une éventuelle modification des textes de loi

- Introduction dans le programme scolaire de la thématique des mules

- réalisation de courts métrages par les établissements eux-mêmes

- campagnes publicitaires (journaux, radio, TV et affiches collées et distribuées)

- renforcement du contrôle des frontières et aéroport par augmentation des effectifs douaniers et policiers

Freins à lever :

-Financements :
renforcement des effectifs douaniers, forces de l'ordre et obtention des budgets nécessaires

- Réglementaires :
réflexion sur une éventuelle modification des textes de loi

- Partenariats clés à nouer : convaincre le Rectorat de la nécessité d'introduire dans le programme scolaire la thématique des mules

- étoffer le programme d'éducation civique dans les écoles par un cours traitant ce sujet
- création d'une unité médicale avec un appareil radio mobile (médecin et manipulateur radio sur place, sous réserve des effectifs complémentaires nécessaires) basée à l'aéroport Félix Éboué, permettant ainsi un ciblage plus large et une prise en charge plus rapide
- programmation de débats ouverts dans chaque commune avec des intervenants
- établir un protocole précis du circuit depuis l'arrestation jusqu'à l'incarcération en passant par le séjour hospitalier
- augmentation du nombre de lit au niveau des chambres carcérales des établissements hospitaliers
- suivi des mules durant leur incarcération (formation) et même après leur sortie en les prenant en charge par les associations pour leur accompagnement et réinsertion dans la vie sociale et professionnelle
- proposer lors des exposés des ballons ou préservatifs selon âge, imprimés « Si j'éclate c'est un bébé (préservatif) et si c'est de la cocaïne, tu meurs (ballon)
- faire une étude analytique sur la problématique des mules en prenant comme repère la dernière décennie, étude jamais réalisée à ce jour, sur
 - les différents modes de recrutement
 - les données épidémiologiques
 - la connaissance du risque sanitaire et pénal
 - le nombre d'hospitalisation et d'incarcération
 - le taux de récidive

Financement :

Financement : A titre indicatif

- 100000 euros (60% médecin + 60% manip radio, trajet compris aller-retour et 3h/j sur place, 365 jours par an)
- Chaque structure participante devra évaluer l'équivalent du temps homme mis à disposition et les frais qui en découlent, y compris les frais de déplacement
- Tester sur une année l'efficacité par rapport au coût
- Estimation totale : 400 000 €

Échéancier :

Échéancier : fin 2018 en fonction de la réactivité des services

PARTENAIRES

Partenaires mobilisés

CHAR

Partenaires à mobiliser

L'idéal serait que les services concernés (Douane, police, gendarmerie, tribunal, établissements hospitaliers, rectorat, centre pénitentiaire, associations et mairies) acceptent leur pleine intégration à ce projet et participent activement à l'établissement des solutions envisagées, condition sine qua non de la réussite.



**Chef de file : Christophe COELHO,
Directeur Adjoint de Cabinet, Directeur des Sécurités,
Préfecture de Guyane**